

6.2. MERITE DEPARTEMENTAL U18

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses classés et de nationalité française ou étrangère licenciés dans un club du Département qui organise.

Catégories d'âge :

U10 :		nés en 2008 et après
U12 :	11 et 12 ans	nés en 2006 et 2007
Benjamins :	13 et 14 ans	nés en 2004 et 2005
Minimes :	15 et 16 ans	nés en 2002 et 2003
Cadets :	17 et 18 ans	nés en 2000 et 2001

FORME DE JEU

Stroke Ford : 9 trous ou 18 trous Pitch & Putt : index > 36

Stroke Play : 18 trous < ou = 36

U12 filles :	4 275 m maximum
U12 garçons :	4 910 m maximum
Benjamines:	4 660 m maximum
Benjamins :	5 540 m maximum
Minimes filles :	5 035 m maximum
Minimes garçons :	5 945 m maximum
Cadettes :	5 035 m maximum
Cadets :	5 945 m maximum

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements individuels : **8 jours avant la compétition**. Ils devront parvenir par mail au Comité Départemental.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, **5 jours francs** avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.